

FEUILLE FÉDÉRALE

105^e année

Berne, le 9 juillet 1953

Volume II

Paraît, en règle générale, chaque semaine. Prix 30 francs par an;
16 francs pour six mois, plus la taxe postale d'abonnement ou de remboursement

Avis: 50 centimes la ligne ou son espace; doivent être adressés franco
à l'imprimerie des Hoirs C.-J. Wyss, société anonyme, à Berne

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

(Du 2 juillet 1953)

Le Conseil fédéral a alloué des subventions aux cantons suivants:

1. Berne: Pour la correction du Turbach, commune de Gessenay.
 2. Glaris: Pour la correction du Durnagelbach dans les communes de Linthal et Rüti.
 3. Valais: Pour la correction de l'Emsbach dans les communes d'Agarn, Loèche et Oberems.
-

(Du 6 juillet 1953)

Le Conseil fédéral a alloué au canton de Saint-Gall une subvention pour la construction d'un bâtiment rural au lieu dit « Buschel », commune de Henau.

(Du 7 juillet 1953)

M. Ernst Widmer, de Hausen (Argovie), jusqu'ici directeur d'arrondissement postal à Aarau, est nommé chef du service du personnel à la direction générale des postes, télégraphes et téléphones.

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1953
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	27
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	09.07.1953
Date	
Data	
Seite	701-701
Page	
Pagina	
Ref. No	10 093 202

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.